

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous nous plaignons en France, mais c'est chez nous qu'on vit le mieux, et de beaucoup. Instructives comparaisons avec les pays étrangers. La puissance économique de la France est en progression constante.

Il y a un Comité d'action économique dont le Président n'économise pas son action. C'est un homme d'une fréquentation réconfortante.

Il fait l'effet d'un tonique vraiment fortifiant. On l'aborde plein d'ennui ; on le quitte plein de confiance.

Un de nos confrères est allé causer avec lui.

En y arrivant, il avait la conviction que nous sommes au plus mal.

En partant, il était tout ragailardi. Le Président du Comité économique avait opéré mieux qu'une guérison. Il lui avait démontré que nous ne sommes pas malades.

C'est une consultation qui peut servir à d'autres et qui mérite, pour cela, d'être rapportée avec quelques détails.

Tout d'abord, le Président du Comité lui déclara que nous aurions meilleure opinion de nous-mêmes si nous tenions un peu compte de l'opinion qu'en ont les autres. Si nous prenions conscience du prestige et du rayonnement que la France exerce sur l'étranger, cela nous déshabituerait d'abord de cette mauvaise habitude qu'ont les Français de se dénigrer eux-mêmes. Il faut reconnaître que les meilleurs amis de la France y mettent de la bonne volonté pour ne pas nous croire un pays perdu alors que nous semblons prendre à tâche de le persuader au monde entier...

Heureusement, l'on ne nous croit pas ! On nous juge non pas sur ce que nous disons de nous, mais sur ce que nous sommes réellement. On dégage la réalité des commentaires que nous en faisons. Et alors, ce n'est pas un sentiment de pitié que nous inspirons, mais d'envie. Et, souvent, d'admiration !

À notre confrère, le Président du Comité communiqua ensuite toute une série de documents qui sont bien de nature à justifier cette confiance raisonnée, laquelle n'a rien de commun avec l'optimisme bêta ou le vaniteux aveuglement.

Il est intéressant, non pas de noter toutes ses constatations, mais d'en piquer quelques-unes parmi les plus simples et celles qui permettent les plus instructives comparaisons.

D'abord celle-ci :

« L'une des constatations réconfortantes qui se dégagent des statistiques que vous avez sous les yeux, c'est que, contrairement à ce que nous serions tentés de croire, la vie est sensiblement moins chère chez nous que partout ailleurs... »

« Comme notre confrère marque quelque étonnement, le Président lui asséna les précisions suivantes :

« Le kilogramme de pain, par exemple, est meilleur marché de moitié à Paris qu'à Amsterdam, à Madrid, à Rome et à Londres. Il est quatre fois moins cher qu'à Berlin, à Stockholm, à Oslo ou à Vienne. Il en est à peu près de même pour le prix des voyages en chemin de fer. Quant au prix des taxis, calculé en franc-or, il est de 0 fr. 28 au kilomètre à Paris, de 0 fr. 32 à Bruxelles, de 0 fr. 42 à Amsterdam, à Rome et à Madrid ; de 0 fr. 56 à Stockholm ; de 0 fr. 62 à Berlin et de 0 fr. 76 à Londres. »

Pour résumer son argumentation documentée sur les prix comparés de la vie, le Président du Comité économique ajouta :

« D'une manière générale, d'après le tableau des prix de détail établis au cours des années trimestrielles, au moins des années 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927 » (vous voyez qu'il ne s'agit pas d'une situation exceptionnelle et éphémère) « il apparaît que les prix de détail en France, calculés en monnaie-or, sont d'au moins trente pour cent inférieurs à la moyenne des prix pratiqués dans la plupart des pays étrangers. »

sont plus malheureux que nous, notre confrère demanda au Président du Comité économique d'autres précisions qu'il puisse transmettre à ses lecteurs. Et son interlocuteur lui en fournit par brassées, toutes plus convaincantes les unes que les autres.

D'abord, sur le développement du tourisme, source de richesse, dont l'extension est prodigieuse. C'est par millions que les étrangers voyagent chez nous. L'Italie et la Suisse, autrefois reines du tourisme, sont distancées — et de loin. — Retenons un seul chiffre à l'appui de ces constatations : en 1914, Paris et sa banlieue comptaient 18.517 hôtels ou meublés ; ils en comptent aujourd'hui 33.619.

Quant à la circulation automobile (voici, en trois ans, quelle a été sa progression : en 1924, il y avait 352.458 autos déclarées en France ; en 1925, il y en avait 452.819 ; en 1926, il y en avait 541.438 et bien que les chiffres n'aient pas encore été communiqués on peut considérer qu'en 1927 le nombre des autos déclarées est double de celui de 1924 !

Voilà des chiffres qui parlent ! Cette progression est la plus forte de toutes. Elle n'est pas un indice d'appauvrissement.

Après avoir signalé bien d'autres constatations qu'il serait trop long de rapporter ici le Président du Comité Economique fait le tableau de l'œuvre prodigieuse réalisée dans les régions sinistrées. Il montre ensuite le développement vraiment impressionnant de nos colonies dont la mise en valeur est entrée dans une période d'intense activité et dont le commerce extérieur est passé de 21 milliards en 1920 à 51 milliards en 1926. Le tonnage de la marine marchande française a augmenté de presque 40 0/0 de 1914 à 1926.

Quant au commerce extérieur de notre pays et à sa production industrielle ils sont en état d'ascension constante et ininterrompue...

Nous nous bornons ici à résumer. Mais cela suffit pour se faire une idée et pour s'associer à la conclusion générale du Président disant à notre confrère :

« Ces statistiques prouvent avec une éloquence réconfortante la renaissance et l'essor de notre pays vers les plus belles perspectives d'avenir. Prenons donc la mentalité audacieuse et confiante qui convient à la magnifique vigueur et à la véritable puissance économique de la France ! »

Ceci me rappelle un mot du moraliste qui disait, ou à peu près : je suis sévère pour moi quand je me considère ; je suis fier quand je me compare.

E. L.

PETITS MOTS D'ÉCRITS

UN GRAND INSTITUTEUR

M. Herriot a inauguré le 3 juin, sur une humble maison de Lalzolle, petite commune de l'Allier, une plaque de granit, toute simple, rappelant au passant qu'à l'ombre de ces modestes murs est né Gilbert Tourret, « instituteur public et botaniste, connu par ses recherches sur les mousses, mort pour la France, 1881-1914 ».

« Connu par ses recherches sur les mousses » !

« Connu, par qui ? »

« De quelques bryologistes anglais et allemands. »

« Mais de combien de Français ? »

« Le geste du gouvernement, déléguant son Ministre de l'Instruction Publique, mérite d'être signalé. Il doit appeler l'attention du grand public sur un de nos savants les plus humbles, doublement français, mort pour la France ! après avoir travaillé pour elle. »

« Le petit instituteur bourbonnais se soucia fort peu, sa vie durant, de la vaine gloire du siècle. »

« Il serait bon pourtant que les générations à venir fussent initiées à cet humble et naïf de ce qui est de cet humble que na publie la Faculté des Sciences de Clermont, sous la signature d'un de ses collègues, M. A. Brun. »

« Elles apprendraient que Gilbert Tourret, instituteur, consacrait tous ses loisirs à l'étude des mousses, que les plus savants spécialistes de l'étranger, en matière de mousses et d'hépatiques, se référaient à ses recherches, que son travail opiniâtre a permis de réfuter notamment maintes prétentions de la science allemande multipliant à l'envi les espèces dans lesquelles Tourret ne voyait, et

Informations

Funérailles du maréchal Foyolle

Les funérailles nationales du maréchal Foyolle ont eu lieu jeudi matin. Le peuple de Paris, qui sait honorer les héros, s'était massé tout au long de la route suivie par le cortège.

C'est au milieu d'une foule énorme et respectueuse que celui qui fut un des plus nobles artisans de la victoire est allé rendre sa place parmi les héros aux Invalides.

Tous les maréchaux assistaient à cette émouvante cérémonie. Après le service religieux qui a été célébré dans la chapelle des Invalides, le cercueil a été placé dans le caveau des Gouverneurs des Invalides.

Bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire de notre institut d'émission, arrêtée au 24 août, accuse, à l'actif, une augmentation de 92.223.631 francs à l'encaisse-or (monnaies et lingots), de 496.458.356 francs aux disponibilités à vue à l'étranger, de 1.105.508.202 francs sur la France et sur l'étranger, et de 256.808.955 francs sur les effets négociables achetés en France et à l'étranger.

Le voyage en France du Sultan

Dans une interview, le sultan du Maroc aurait dit, à son retour de voyage en France :

« J'étais content de partir pour la France et je serai content d'y retourner. La France est vraiment une grande nation. Je ne crois pas qu'aucun pays au monde puisse montrer de telles merveilles. »

Le sultan a été si fortement impressionné par ce qu'il a vu qu'il n'a plus qu'un seul désir : introduire au Maroc les perfectionnements admirés en France. Il se propose de retourner souvent en France incognito, pour observer de près et de près les hommes d'Etat français.

Adhésion au pacte

On confirme que le gouvernement roumain a reçu la note américaine contenant l'invitation à adhérer au pacte Kellogg ; il a décidé d'y apposer sa signature dès que les formalités nécessaires seront accomplies, c'est-à-dire dans le courant de la semaine prochaine. D'autre part, on mande d'Athènes qu'en réponse à la note dans laquelle le gouvernement américain l'invite à signer le pacte Kellogg de renonciation à la guerre, la Grèce a notifié à Washington qu'elle adhère pleinement au pacte de paix.

La fabrication des armes

La commission spéciale de la Société des Nations chargée d'élaborer le projet de convention sur la fabrication privée des armes, munitions et matériel de guerre a terminé l'examen des articles.

La commission prendra connaissance demain de l'avant-projet de convention qui a été établi et des réserves formulées par la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et les Etats-Unis.

Les chemins de fer allemands

L'augmentation des tarifs de chemins de fer, qui est décidée pour le 1^{er} octobre, aura pour conséquence la suppression de deux classes sur quatre sur les chemins de fer allemands. La 4^e et la 3^e seront fondues en une seule et la première classe ne sera maintenue que dans les trains de luxe. En outre, des suppléments assez élevés seront perçus dans toutes les classes pour les trains express.

En Albanie

D'après des déclarations d'Albanais occupant des situations importantes dans leur pays, Ahmed Zogou, le « prochain » roi, se trouverait dans une situation très délicate. Il a de nombreux ennemis personnels, et, depuis fort longtemps déjà, il est virtuellement prisonnier chez lui, car, à chaque sortie, il risque la mort. C'est pour cela que la date du couronnement a été remise à plusieurs reprises, et il est même fort

à juste titre, que des variétés d'un type unique, évoluées selon les conditions particulières du sol et de l'eau nourricières.

Pour étudier dans le texte les œuvres de ses correspondants d'Outre-Rhin, Tourret avait pris sur ses loisirs le temps nécessaire à l'étude de l'allemand.

Pour connaître dans leurs fibres secrètes ces menus êtres vivants qu'il s'acharnait à pénétrer, Tourret avait immobilisé son traitement de plusieurs mois pour acquérir un microscope.

Il devait tomber brèvement le 25 septembre 1914 à l'attaque de Lassigny. Il laisse un nom et une œuvre qui font honneur à la France. — [L'animateur des temps Nouveaux].

possible qu'il n'assistât pas à la cérémonie, sa présence n'étant pas indispensable.

De toute façon il a été décidé qu'il prendra le titre de Zogou 1^{er} et non celui de Scanderbeg III, ainsi qu'on l'avait d'abord annoncé.

En Turquie

Une grande réunion s'est tenue à Constantinople au palais de Dolmabahçe, sous la présidence de Kemal Pacha, président de la République, et de nombreux et hautes personnalités, parmi lesquelles Ismet Pacha. Sur la proposition d'Ismet Pacha, on a décidé, à l'unanimité, la conservation du nouvel alphabet de caractères latins et l'abandon des caractères arabes, afin de détruire chez le peuple turc son ignorance séculaire.

La tornade d'Haïti

On mande de Washington, à l'« Exchange Telegraph », que, suivant des informations officielles reçues par la légation haïtienne dans cette ville, le nombre des personnes tuées durant la récente tornade qui a ravagé Haïti a été de vingt-six à Miragoâne, neuf à Chalons et douze à Bellèvière.

Le président d'Haïti a publié à Port-au-Prince, un rapport, où il déclare que la situation est très grave. Plus de 100.000 personnes de la zone ravagée sont dans un dénuement absolu, il faut compter de trois à six mois avant que ces districts ruinés puissent produire.

EN PEU DE MOTS...

— Le 14^e anniversaire de la victoire de la Marne sera célébré à Vitry-le-François le 9 septembre.

— Pour désencombrer les prisons où il y a trop de détenus, le Gouvernement des Soviets en remet plusieurs en liberté.

— Toutes les habitations du village de St-Joseph, au nord de Montréal (Canada), ont été remplies par un ouragan.

— Le docteur Coton, médecin des hôpitaux de Paris, en villégiature au Tréport, a été victime d'une explosion d'un avion qui se trouvait en atterrissage et tomba sur le docteur qui a été décapité.

— A la suite de l'explosion d'un réservoir d'une usine électrique de Kanoro (Japon), les eaux du réservoir ont entraîné 9 maisons et 30 personnes ont disparu.

NOS ÉCHOS

Ne pas rester chez soi.

Notre confrère, Henri Duvernois fait dans l'« Information » les judicieuses observations suivantes :

« Je viens de voir une photographie de l'intérieur du premier autobus avec couchettes faisant le service de Londres à Liverpool. Le sleeping paraît des plus confortables, haut de plafond, vaste et joliment aménagé. On voit, sur la couchette du bas, une dame étendue sous les couvertures et lisant un journal ; sur la couchette supérieure, un monsieur, qui semble mollement bercé, lit un magazine. Tout à l'heure, s'ils le désirent, on leur apportera le premier, voire le second déjeuner, car une cuisine est comprise dans l'autobus. »

« Et il ne faut pas être grand prophète pour annoncer que nous verrons cela bientôt en France. Nous aurons nous aussi l'autobus sur grandes routes, avec lits et cuisine. Peut-être faudra-t-il alors songer sérieusement à l'amélioration de ces routes. Pour le moment on ferait de tels sauts sur les caniveaux — complètement inutiles — sur les pierres de taille que les municipalités disposent, bref sur tous les « rechargements » provisoires ou sabotés que le sommeil serait difficile et qu'il ne faudrait pas songer à boire un verre d'eau sans s'exposer aux plus graves périls. »

« Mais cela viendra. Ainsi se trouveront multipliées pour l'homme moderne les occasions de ne pas rester chez soi. L'homme moderne inflige un démenti à Pascal lequel disait que tout notre malheur vient de ce que nous ne savons pas demeurer en repos dans une chambre ! Des générations de voyageurs se préparent. Qui dit voyageur, dit poète. Car s'ils savent ou à peu près d'où ils partent, ils ne savent pas toujours très exactement où ils vont. Peu importe. Ils se déplacent. Et leur activité comme celle de la fourmi pour n'être pas toujours compréhensible, demeure digne de respect ! »

Poissons voyageurs.

L'autre jour, à X...-sur-mer, près de Nice, une ménagère qui achetait un turbot demanda au marchand :

— D'où vient ce poisson ?

— De Dieppe.

La semaine passée, une dame qui faisait son marché à Houllgate posa cette question :

— Et vous recevez ces rougets ?

— De Marseille, répondit la marchande.

Nous savons que M. Tardieu, ministre des Travaux publics, nous a pourvus de

La Felouque bleue...

Contrairement à l'usage le plus fréquent, ce n'est pas le premier mais le cinquième de ses contes que M. Léon Lafage a élu pour donner son titre au recueil qu'il vient de nous offrir. Choix original et excellent ! Délicieuse nef, « la Felouque Bleue » (1) nous prend à son bord pour nous faire voir du pays, beaux coup de pays, des contrées supposées mais pourtant très vraies, des provinces de rêve d'où la réalité ne s'absente jamais. Des bords du lac de Gènes à ceux de la Tamise, en passant par Chio, par l'Espagne, la Provence, le Languedoc, la Touraine et les Flandres. Cette croisière, aux vingt-cinq escales diverses ne nous fait pas seulement remonter le courant des fleuves mais aussi le cours des siècles. Partis de Tibériade le jour de la première Pentecôte, nous arriverons à Londres et à St-Omelon-lez-Avesnes le lendemain de la récente grande guerre.

Et quelles rencontres nous allons faire ! M. Léon Lafage ne se bornera pas à nous présenter de joyeuses luronnes et de touchantes damoiselles, des bûcheurs à la lune et des bûcheurs de coups, des fondeurs de cloches et des moutons de carillons, des bateliers et des bateleurs, des routiers et des marchands, des hommes d'église et des hommes d'armes ; il nous mettra en relations avec de très hauts et très illustres personnages : un pape, un roi, un maréchal, un ministre, un poète, un artiste, tous parmi les plus grands. J'allais oublier deux séducteurs : Don Juan et Lauzun. Ceux-ci ne font pourtant point médire figure auprès de Jean XXII, de François 1^{er}, de Jacques Cœur, de Pierre de Ronsard, de Nicolas Bachelier, de M. de Marivaux et de M. de Vivonne. Les uns et les autres prennent, de la meilleure grâce du monde, part aux aventures auxquelles la verve ingénieuse de notre conteur se plaît à les associer. Ces acteurs fameux tiennent, dans les histoires imaginées par M. Léon Lafage, non pas des emplois de fantaisie, mais le vrai rôle qu'ils jouèrent dans la vie, suivant leur caractère. Une discrète indication souvent, parfois une explication de référence, nous donnent tout apaisement à cet égard. Ainsi nous ne perdons jamais l'aimable sécurité de sentir que l'écrivain qui nous enchaîne a fondé l'édifice léger de son fabliau sur le roc solide de la vérité historique. Cette certitude ajoute une saveur rare au festin d'émotion et d'esprit qui nous est présenté.

Comme l'écrivait l'autre jour M. Gandillon-Gens d'Armes à propos de ce livre : « On pense parfois à Boécace ou à la reine de Navarre ou à quelque historiette du XVIII^e siècle ; mais Léon Lafage a plus de retenue morale... » J'ajouterais : plus de finesse par surcroît et plus

(1) Un volume aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris. — En vente chez tous les libraires du Lot.

bons wagons frigorifiques où le poisson peut accomplir sans dommages et par toutes températures de longs voyages à travers la France.

Mais le prix de la vie ne gagnerait-il pas à ce que les habitants du Nord consommassent du poisson de la Manche et ceux du Midi celui de la Méditerranée ?

Il y a longtemps.

X... rencontre un ancien camarade devenu un joyeux pochard.

— Bigre, lui dit-il. Ce n'est pas en suçant des glaces ni en buvant du sirop que tu t'es fait un nez semblable.

— Fiechter non !... Et, pourtant, pendant une année entière je n'ai bu que du lait.

— Pas possible.

— Mais si ! seulement, il y a longtemps. J'étais en nourrice.

Bon renseignement.

Un marchand — on pour mieux dire un fabricant de vin — s'étant vu condamner à une forte amende pour le genre de mixture dont il arrosait le gosier de sa clientèle, va trouver le chimiste qui avait fait l'expertise :

— Comment, monsieur, avez-vous pu affirmer que mon vin était fabriqué ?

— Par une raison bien simple, c'est

LECTURES ET IMPRESSIONS

La Felouque bleue...

de couleur. La richesse de l'invention, qui est admirable, se plaît à se cacher. La simplicité de chaque action séparée fait volontiers oublier la prodigieuse variété de ce recueil et des autres. A tout instant, sans en avoir l'air, M. Léon Lafage se renouvelle. Il a le talent, bien à lui parmi les hommes de sa classe, de ne jamais même involontairement, nous fatiguer par sa virtuosité. Et cela est vrai de la forme comme du fond. Ce parler vigoureux et doux est du cru de St-Vincent. Il sent toujours son terroir. Aucun autre, parmi les plus généreux de notre pays ne le surpasse en limpidité, en arôme, en pétillante force. Les images abondent. Elles sont si naturelles dans leur ingéniosité, si artistement mises en place que jamais leur éclat n'éblouit le lecteur au point de lui faire lâcher le fil du récit. Mais le conte terminé, quel plaisir de revenir lentement en arrière et de savourer derechef une à une les mille trouvailles du maître écrivain quercynois !

Quercynois ? M. Léon Lafage a-t-il cessé de l'être ardemment en s'embarquant sur sa « Felouque Bleue » ? Les vaineux, turquins ou autres, même de bas bord, n'ont pas coutume de fendre « les eaux peu claires du fleuve Lot ». Celui de M. Lafage y marque pourtant son sillage avec prédilection. Partout dans ce recueil, dont les dix contes sont contés dans dix pays et les échelonnait sur vingt siècles, notre Quercy trouve sa place. Le troubadour Jean de Laur du fabliau « Au chant de l'étoile » est de chez nous comme le chevalier de la Ramière de « la Clair-Brune ». Notre Jean XXII assiste à l'exploit que Daglan (de Luzech) accomplit « Sous le Pont d'Avignon » et récompense comme il sied son compatriote. Dans la Toulouse de « l'Éclair aux yeux », Nicolas Bachelier se rappelle avec orgueil qu'il est aussi célèbre au pays de Marot qu'à celui de Clémence Isaure. C'est dans une tente fixée sur le sol Cahorsin, que François 1^{er} reçoit Rose de Montal et herce, respectueux, sur son épaule le songe de la naïve amoureuse dans cette « Nuit du Roi » où : « la longue vallée s'étirait « sous la lune, et l'olt, à un trait « d'arc, sembla berceer un arbre « fabuleux... » En route pour les foires de Beaucerie, Cabazas tourne longtemps la tête vers « tous les clochers de Saint-Ureysse à la Barre » qu'il quitte en croyant se séparer de sa matoise Guillemette. Enfin, Galisque, officier de fortune, ne retrouve pas sa vieille maman Dellarde ailleurs que parmi les laveuses accourues près des arches de l'ancien pont de Cabessus !

Vous le voyez, notre conteur a conservé à sa province la place d'honneur qu'elle tenait en chacun de ses autres ouvrages. Est-il beaucoup d'exemples, et aussi hauts, d'une telle fidélité ?

Eug. GRANGIÉ.

qu'il ne renfermât pas un atome de bitartrate de potasse et que tous les vins naturels en contiennent.

— Merci du renseignement, fait l'autre en s'en allant, la prochaine fois on en mettra.

La différence.

Un pauvre diable de mari, causant entre quatre yeux avec un de ses intimes, se plaignait amèrement de l'avarice de sa femme :

— Elle me reproche jusqu'à l'eau que je bois, dit-il.

— Bast ! répliqua l'autre, — un ivrogne fieffé, — la mienne est encore pire, elle me reproche l'eau que je ne bois pas !

Deux connaissances.

Un ivrogne rentre chez lui dans un état lamentable, en s'appuyant aux murs et aux réverbères. Un agent l'interpelle.

— Vous n'avez pas honte... Il y a dix ans que je vous connais, et depuis dix ans vous n'avez pas cessé d'être ivre...

Le pivrot fixe son interlocuteur :

— Moi aussi, il y a dix ans que je vous connais...

Et depuis cette époque, est-ce que vous avez cessé d'être sergent de ville ?

LE LISIÈRE.

Chronique du Lot

Le Temps

ENFIN, LA PLUIE !

De divers points du département, on signale que de bonnes ondées ont amélioré la situation.

(De nos correspondants particuliers)

A Gourdon

L'humidité tant souhaitée est enfin arrivée.

Depuis plusieurs jours le baromètre ayant baissé, nous avons été gratifiés de bonnes ondées qui ont ramolli et humecté le sol à une certaine profondeur.

Aujourd'hui, on peut labourer facilement partout, les citernes et les mares se sont remplies et la disette d'eau est moins poignante pour certaines localités de la région.

Les travaux ont repris avec intensité et les raisins gonflent et mûrissent.

On sème les raves, et on repique : choux, choux-raves et navets, etc.

A Mayrinac-Lentour

Après une longue sécheresse qui aura compromis toutes les récoltes d'automne, quelques averses, encore insuffisantes, sont tombées dans la soirée de mercredi dernier et durant la nuit qui a suivi.

La population souffrait du manque d'eau depuis un mois environ, la plupart des citernes étant tarées.

Tous les jours c'était une procession de gens porteurs de seaux allant à la provision, ou de bœufs se rendant au ruisseau de Lentour, devenu l'unique abreuvoir.

Bien entendu, c'était l'occasion de regretter que le projet d'adduction d'eau préparé il y a une quinzaine d'années par notre excellent ami, M. Roudayre, ancien maire, n'ait pas été exécuté. C'était aussi l'occasion de fulminer contre la municipalité actuelle qui ne fait rien pour nous approvisionner en eau potable, alors que de l'avis de tous il serait si facile de creuser au milieu de la place publique un puits qui serait abondamment alimenté par les toits de l'école et de l'église.

Critiquer est peu de chose en l'occurrence ; si nous voulons obtenir quelque amélioration plaçons des hommes de progrès à la tête de notre commune.

A Figeac

A la sécheresse persistante qui a désolé nos campagnes a succédé une suite d'ondées qui ont fait le plus grand bien aux rares récoltes sur pied, notamment aux vignes dont le raisin grossit et mûrit à vue d'œil, ce qui fait présager une récolte des plus satisfaisante et de qualité exceptionnelle.

Jeudi, vers les 6 heures, un orage s'est déchaîné sur notre ville. La foudre est tombée en plusieurs endroits, dont deux fois sur la même maison. En un instant Figeac a été privé de lumière. Heureusement qu'on ne signale ni accident de personne, ni de dégâts graves. Seuls, de nombreux instruments électriques ont été mis hors d'usage ou détériorés.

Office national du combattant

L'Office National du Combattant dont l'attention a été tout spécialement retenue par la situation particulièrement digne d'intérêt d'un certain nombre d'anciens combattants agriculteurs, a décidé la mise en œuvre des deux mesures suivantes :

La première a pour but d'offrir aux intéressés la faculté de se livrer en même temps qu'à la culture de leur petite propriété, à l'exercice d'un métier d'appoint, d'apprentissage facile et rapide (apiculture, petit élevage, vannerie, cordonnerie, chaiserie, bouletterie, ferblanterie, coiffeur, etc.).

La seconde tend à favoriser l'éducation professionnelle et artisanale par l'étude des procédés modernes d'exploitation, de l'utilisation des engrais chimiques et des machines agricoles et l'acquisition des connaissances élémentaires nécessaires à l'entretien du matériel et des bâtiments d'exploitation.

Dans ce double but, les anciens combattants cultivateurs, remplissant les conditions requises, pourront être admis, pendant la morte saison, à faire un stage gratuit, limité en principe à quatre mois, soit dans les écoles de rééducation relevant de l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, soit dans les écoles ou cours agricoles ou professionnels, dépendant d'autres administrations publiques ou privées.

En vue de compenser dans une certaine mesure la perte de gain, sans doute réduite par la morte saison, qui peut résulter de l'absence du chef de famille, les Comités départementaux pourront accorder pendant la durée du stage, une allocation mensuelle fixée à 30 fr. pour une, à 45 fr. pour deux et à 60 fr. à partir de trois personnes à charge.

Les anciens combattants qui désireraient bénéficier de ces avantages devront adresser leur demande à M. le Préfet du Lot, Président du Comité départemental des Mutilés et Réformés de la guerre.

L'ADMINISTRATION S'ÉMEUT !

Tout arrive à point. L'Administration des P. T. T. prend la défense des « clients », ou plus exactement, a entendu certaines réclamations qu'ils lui ont adressées.

Dans une circulaire, elle dit à ses chefs de service « qu'elle a été saisie de réclamations légitimes fort désagréables. Les tampons trop ancrés de l'oblitération maculent outrageusement la correspondance et salissent les adresses au point qu'elles deviennent illisibles. »

Cela est souvent vrai, et de ce fait, il arrive que des lettres ne sont pas remises aux destinataires, parce que le facteur n'a pas pu déchiffrer leur adresse.

« Il est rappelé au personnel, dit l'exploitation postale, que s'il importe d'oblitérer les timbres-poste en vue de leur enlever nettement tout pouvoir d'affranchissement ultérieur, il convient de ne pas les maculer d'une manière telle que les usagers puissent penser à un acte d'hostilité de la part des agents des postes. »

Non ! le public n'a jamais cru à un acte d'hostilité de la part des employés des P. T. T. lorsque les adresses sont maculées par l'encre des tampons.

L'Administration exagère ses observations sur ce point.

Elle a bien d'autres... péchés à se faire pardonner.

En veut-on des preuves ? Tenez, en voici une qui date d'hier et que publient les journaux :

« Un habitant de Châtillon-sur-Seine vient de recevoir une lettre expédiée le 30 avril 1914 de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or). »

« Cette lettre a donc mis 14 ans et 4 mois pour parvenir à son destinataire qui n'a pas quitté le département. »

Voilà un retard dans la distribution qui n'a pas pour cause la maculation de l'adresse du destinataire de la lettre !

Mais il y a plus grave.

A la date du 30 août, on lit l'horrible drame suivant :

« Lourdes, 30 août. — Pour effectuer un paiement, M. Lanère, de Lourdes, avait envoyé sa femme chercher des fonds aux environs. »

« Mme Lanère, ayant réussi sa mission, envoya un télégramme annonçant qu'elle rapportait l'argent. Par une malheureuse coïncidence, la dépêche ne parvint pas au destinataire. M. Lanère, croyant que sa femme n'avait pu trouver l'argent, se suicida d'un coup de revolver. »

Ce retard dans l'expédition de la dépêche ne pouvait-il pas être évité ?

Et ne se produisit-il pas trop souvent qu'une dépêche adressée par un voyageur qui annonce son arrivée, parvient au destinataire lorsque ce voyageur est déjà sur place ?

Allons ! l'Administration des P. T. T. est remplie de bonnes intentions ; on le sait.

Mais si elle tient à ce que les adresses inscrites sur les enveloppes des lettres soient nettes, qu'elle recommande, surtout, plus de rapidité dans l'expédition des correspondances.

Nous citons deux exemples de retard : parmi ces deux, il y en a un qui est navrant. Mais on pourrait en citer des quantités.

Voilà à quoi l'Administration des P. T. T. devrait remédier, parce que si le public ne croit pas à « un acte d'hostilité à son égard de la part des agents des postes », il est en droit de dire que le service n'est pas bien assuré quand il y a trop de retard dans la distribution des correspondances et des télégrammes, surtout !

L. B.

Au 9^e

M. Fusil, capitaine au 9^e d'infanterie, passe au 107^e ; M. Bénazet, capitaine au 9^e passe au 121^e, à Roanne.

Postes

M. Baldi, candidat militaire, est nommé facteur-cycliste à Alviac (Lot).

M. Durand est nommé facteur-auxiliaire cycliste à Gramat.

L'appareillage des mutilés

Par arrêté du 22 août 1928, le ministre des pensions vient d'ouvrir le concours annuel institué par décret du 27 février 1928, destiné à récompenser les inventions les plus utiles à l'appareillage des mutilés.

Peuvent être présentés des appareils ou dispositifs intéressant la prothèse ou l'orthopédie.

Les appareils sont reçus au service de l'appareillage, 37, rue de Bellechasse, Paris, jusqu'au 31 décembre 1928.

Pour tout renseignement, s'adresser soit au ministère des pensions, 37, rue de Bellechasse, Paris, soit dans les différents centres d'appareillage.

Cylindrage à vapeur et goudronnage

Opérations probables au cours de semaine du 3 au 8 septembre 1928.

1^o Cylindrage : Chemin de grande communication n° 45, de 15 k. 850 à 16 k. 400 à la Masse ; n° 45, de 7 k. 900 à 8 k. 300, à Péchaurié ; n° 22, de 12 k. 650 à 13 k. 200, à la Moulaine.

2^o Goudronnage : Route nationale n° 20, de 97 k. à 106 k., entre le Montat et la Madeleine.

IL SAUVE LA VIE !

C'est chaque jour que l'Hényl, Super-Reconstituant contribue à sauver la vie à de nombreux malades. Combien d'organismes anémisés, par exemple, n'a-t-il pas arrachés à la tuberculose ?

L'Hényl est de beaucoup le plus énergique des reconstituants. Si vous êtes déprimé, anémié, affaibli par le surmenage, la maladie ou tout autre cause, régénérez, tonifiez votre organisme en faisant une cure d'Hényl. En quinze jours, moins peut-être, l'Hényl vous remettra complètement. Mais exigez bien l'Hényl et n'acceptez pas autre chose : vous n'obtiendrez pas les mêmes résultats.

50 à 60 gouttes avant chaque repas ou un flacon d'Hényl dans un litre de bon vin (un verre à madère avant chaque repas).

Ttes Phies : le fl. 8,95. Les 3 fl. (cure complète) 26,85. La boîte de 60 comprimés 15 fr. Envoi 100 contre mandat Phie du Soleil 75, Bd. de Strasbourg, PARIS.

Les découvertes de la Toulzanie

Le hameau de la Toulzanie n'est pas quelconque. Il est coïncé entre une abrupte falaise et le cours du Lot, si bien que pour frayer un passage à la route 33 qui va de Cahors à Figeac, il a fallu d'abord percer un tunnel de 400 mètres environ et faire sauter la plupart des maisons du village qui perdit ainsi la moitié de son importance. Il est vrai qu'il en resta la partie la plus pittoresque qui se blottit, à même la paroi, dans les anfractuosités du roc.

Les rues parallèles à la rivière ainsi disparurent et il ne reste plus que des vestiges de celles qui dégringolaient en escalier vers la rivière.

Une très importante source anime ce paysage, dépose depuis des années une agglomération de tuf calcaire, qui a exhausé les berges du Lot tout en soutenant le village. La chute de cette source fournit l'énergie hydraulique à l'usine de M. Marre, de St-Martin-Louboual.

La suite de la dernière crue du Lot, une partie de la cour de cette usine s'effondra. Il fallut penser à élever un quai de protection et en fouillant les débris les terrassiers découvrirent des concrétions intéressantes.

On eut la surprise de voir émerger quatre piédestaux de colonnes mesurant 40 centimètres de diamètre et 80 centimètres environ de hauteur, ainsi qu'un certain nombre de dalles de 1 mètre de long, sur 80 centimètres de large et 35 d'épaisseur, polies sur les deux plans !

Profitant du passage des congressistes des Sociétés archéologiques du Sud-Ouest, M. Marre les invita à s'arrêter pour constater ses découvertes.

Ces Messieurs furent vivement intéressés, mais ils se bornèrent à constater les faits sans tirer des conclusions pour le moins anticipées.

La forme des piédestaux de colonnes ne permet pas de fixer une époque et comme le disait humoristiquement, et non des moins documentés :

« Il serait bien difficile de fixer une époque chronologique qui peut varier du Bas-Empire romain jusqu'à Napoléon III. »

Il faudrait arracher aux fouilles d'autres documents pour préciser.

La Toulzanie est déjà un site charmant avec ses maisons au caractère troglodyte. Souhaitons que l'on y trouve autre chose qui fixe son histoire et qui attire les amateurs d'archéologie tout en faisant à ce coin délicieux une bonne réclame touristique.

Gendarmerie

M. Mialet, gendarme à Vayrac est nommé à Montauban.

M. Vitrac, gendarme Villers-Bocage (Calvados), est nommé à Vayrac.

Les paralysés de la parole

L'Œuvre de Guerre des Paralysés de la Parole qui rédundait gratuitement tout ex-combattant atteint dans ses fonctions intellectuelles : parole, écriture, lecture, calcul, mémoire et volonté, informe nos lecteurs qu'une nouvelle série de cours aura lieu le mois prochain dans le confortabel internat qui possède l'œuvre à Stains (Seine).

Les malades de la parole appelés à bénéficier de l'enseignement donné à l'école sont :

1^o les aphasiques paralysés de la parole ; 2^o les sourds de guerre ; 3^o les commotionnés ; 4^o les nasilleux ; 5^o les bégues ; 6^o les arriérés ; 7^o les aphones.

Tout élève atteint d'un trouble quelconque de la parole, ayant suivi régulièrement les cours, peut aujourd'hui gagner sa vie, grâce à l'amélioration obtenue par la rééducation qui les aide à chasser la misère installée au logis, par suite de paralysie, impuissance cérébrale ou fonctionnement défectueux du système nerveux.

Pour tous renseignements écrire à M. A. Barria, 3 avenue des Ternes, Paris, 17^e.

Les recrues ne doivent pas se présenter en retard à la caserne

En adressant aux généraux, commandant les corps d'armée, des instructions en vue de l'incorporation de la fraction de contingent appelée en novembre prochain, le ministre de la guerre signale que bien que les ordres d'appel mentionnent que les jeunes soldats qui se présentent en retard sont passibles d'une punition, un nombre important de recrues rejoignent l'heure qui leur a été fixée.

Ces retards devront faire l'objet de sanctions sévères.

Lecamion moyen Peugeot, adopté pour tous les transports moyens



Ce camion qui transporte 1200 kilos, qui est robuste, qui est un "vrai" camion, rend tous les jours les plus grands services à des

marchands de vins en gros, laitiers, bouchers, boulangers, meuniers, agriculteurs, entrepreneurs de transports, peintres

et en général à tout industriel ou négociant.

Le camion moyen Peugeot est le véhicule de tout le monde parce qu'il convient à tout le monde et dans tous les cas.

Préférez le camion Peugeot.

Châssis rapide 1200 kilos :

renforcé, à entretoises. - Charge utile 1200 kgs. - Puissance fiscale 9 CV. - Boîte à 4 vitesses. - Consommation réduite d'essence et d'huile. - Freins sur les 4 roues. - Eclairage et démarrage électriques. - Avertisseurs électriques, compteur, montre, phares, lanterne, outillage. Le châssis au... 22.650 Frs

Supplément de 6.200 à 8.500 pour carrosseries complètes destinées au transport des marchandises, suivant le genre demandé.

Devis spéciaux pour omnibus et cars alpins.

Ce véhicule est payable à votre gré en 12 ou 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traités à domicile.

Demandez un essai gratuit chez tous les agents de

Peugeot

Les Amours de Fénelon

On lit dans « Excelsior » :

Qui l'eût dit ? qui l'eût cru ? Fénelon amoureux ! La vocation religieuse de celui qui devait être le plus grand des archevêques de Cambrai résultait, en grande partie, d'un deuil de cœur ! Le musicien de La Tombeille, qui vient de mourir en son castel de Fyrac-en-Périgord, le tenait d'un aïeul et en confia le secret à M. Boyer, d'Agen, de qui le tient M. Léon Lafage.

Donc, François de Salignac de La Mothe-Fénelon aurait eu pour amie d'enfance une fille de peine plus jeune que lui, une Recanadel. Il reste deux tours de son château et d'elle un prénom, Marie. Il en emporta le souvenir au collège de Cahors quand on l'y envoya en 1663, vers sa douzième année.

Aux vacances, ils se retrouvèrent ; le goût qu'ils affichaient l'un pour l'autre inquiéta sans doute une famille qui avait d'autres vus sur un enfant qu'à sa naissance sa mère avait voué à la Vierge. Fénelon dut partir pour Paris, pour le collège de Plefois, près Saint-Sulpice. Quand il revint, au bout de deux longues années, Marie de Recanadel était morte. N'est-ce pas à ce moment que Fénelon décida non seulement d'entrer dans les ordres, mais même de partir pour les missions du Canada ? Troublante énigme, et qui ne sera jamais résolue. Jules Lemaitre n'eût pas hésité, lui qui, percevant dans « Télémaque » et dans l'« Education des filles », comme une « vibration venue du monde », disait : « Eût-il quelque aventure de cœur ? Pourquoi non ? »

La suppression des livrets d'épargne militaire

La loi du 2 août 1928 a supprimé les livrets d'épargne militaires institués par la loi du 15 novembre 1918 sur lesquels des versements provenant d'augmentations de soldes étaient constatés par des timbres spéciaux. Le montant de ces livrets continuera d'être remboursé jusqu'à l'expiration du troisième mois qui suivra celui de la promulgation de la dite loi.

Les titulaires des livrets de l'esprit ont donc le plus grand intérêt à en demander le remboursement dans le plus court délai possible et dans tous les cas, pour les titulaires résidant en France avant le 10 novembre 1928.

A cet effet, il leur suffira de se présenter au guichet d'un bureau de poste, porteur de leur livret d'épargne militaire et de l'une des pièces suivantes : livret militaire individuel, titre de congé ou de permission.

CAHORS PRÉCISION !

Un ami ayant pris connaissance du tableau de chasse que nous avons publié dans notre dernier numéro se montra sceptique.

Il ne voulait pas croire que 224 pièces de gibier avaient été abattues et déclarées aux divers octrois de la ville, le soir de l'ouverture.

L'ami, inutile de le dire, était rentré bredouille. Il n'avait pas été veimard, voilà tout !

Mais il dut se rendre à l'évidence quand il constata lui-même les déclarations par bureau.

Bien mieux ! Il dut reconnaître que ce chiffre était au-dessous de la réalité.

Un nemrod de race démontra supérieurement, que des pièces de gibier étaient rentrées dans la commune de Cahors sans que des déclarations aient été faites.

En effet, les chasseurs qui habitent hors de la limite des octrois, à Cabessut, St-Georges, Cabazat, Regourd, les Ormeaux, n'ont pas à rentrer en ville.

Or, il y a des chasseurs dans ces faubourgs qui ont fait l'ouverture de la chasse et qui ne sont pas rentrés bredouilles comme l'ami sceptique.

Aussi bien, preuves établies, l'ami a dû reconnaître qu'il avait eu tort de douter de l'exactitude toujours absolue de nos renseignements !

Et il a été pardonné !

L. B.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Pierre Rivier, genre de M. le docteur Peyrissac, est l'heureux papa d'un garçon, né à Paris, et qui a été prénommé Claude.

Nous adressons nos compliments à M. Rivier, aux grands-parents, Mme et M. Peyrissac, et nos meilleurs vœux de bonne santé à Mme Rivier et au bébé.

Déclaration d'association

Date de la déclaration de la Société : 22 juillet 1928. Date du récépissé de déclaration : 8 août 1928. Les Veuves de la Cité. Siège social : mairie de Durban (Lot). But : répression du braconnage, conservation du gibier, protection des récoltes.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper Mme Cançès, économiste de l'Ecole normale d'institutrices, de Cahors, en la personne de son père, M. Joseph Trouvat, chef de train retraité du P. O., décédé à l'âge de 79 ans.

Nous adressons à Mme veuve Trouvat, à Mme et M. Cançès, à la famille nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons également le décès de Mme Jeanne Gills, décédée à Cahors (Seine-et-Oise), à l'âge de 81 ans. Elle était la mère de Mlle Marie Gills, maîtresse primaire au lycée Clément-Marot, à laquelle nous adressons ainsi qu'à sa famille nos vives condoléances.

Accident

M. Fabre, employé à la Cie du P. O., faisait effort sur une pince pour faire avancer de quelques centimètres une machine, lorsqu'il a été atteint de déchirure dans la masse dorso-lombaire.

Une pointe dans le pied

M. Auduy, magasinier aux docks de l'alimentation, s'est enfoncé une pointe dans la région plantaire du pied droit.

Après l'accident

Nous avons relaté l'accident dont a été victime le jeune Loubradou, ouvrier maçon, qui tomba, samedi dernier, du 3^e étage de la maison Larrière, dans la rue J.-B.-Delpech.

On crut tout d'abord que l'état du blessé était très grave.

Or, nous sommes heureux d'annoncer que le jeune Loubradou est, à l'heure actuelle, à peu près rétabli et qu'il ne conservera de cet accident qui aurait pu être mortel, qu'un mauvais souvenir.

En serrant un boulon

M. Sola, chauffeur de camion, était occupé à serrer un boulon du moteur, lorsqu'à un moment donné la clé glissa et le bras de l'ouvrier heurta une pièce tranchante.

Pigeon voyageur

Un pigeon voyageur blessé légèrement sous l'aile gauche, ayant à la jambe droite une bague paraissant être en argent ou aluminium, portant l'inscription « France » et les numéros 28 et 207.753, et à la jambe gauche, une bague en caoutchouc, portant à l'extérieur la lettre « F » et le numéro 64 et à l'intérieur le numéro 300, s'est échoué dans la maison de M. Charles Georges, forgeron à Cabrerets, en passant par la fenêtre grand'ouverte.

Il a été mis en cage et soigné par ce dernier.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 20 au 25 août 1928, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 3 hommes, 1 femme.

En extra : 10 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : 5 femmes.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON :

Nous commencerons prochainement la publication d'un roman particulièrement intéressant, séduisant et joli :

UNE JEUNE FILLE VOYAGEA...

du célèbre écrivain Claude Farrère, l'auteur de tant d'œuvres passionnantes parmi lesquelles le fameux *Homme qui assassina*.

Le nom de Claude Farrère est une suffisante garantie pour que nous nous abstenions de tout éloge qui serait superflu. L'intérêt captivant et la haute valeur de l'œuvre nouvelle que nous allons publier se révéleront d'eux-mêmes à nos lecteurs.

UN GRAND CIRQUE A CAHORS

Nous croyons savoir que nous aurons très prochainement, dans nos murs, le plus grand Cirque qui voyage en Europe, récemment arrivé en France, qui présente ses trois cirques sous la même tente, ses tiges, ses fauves, la cavalerie, 300 personnes.

Le seul de son genre. Sa réputation est mondiale. Nous en reparlerons.

Vol de 400 francs

Il y a quelques jours, Mme Vaysse, âgée de 85 ans, demeurant à Uzeches-Oules, constatait qu'une somme de 400 francs en billets de banque avait été soustraite d'un placard fermé à clé.

Or, cette clé était dissimulée dans un étui à lunettes, placé dans la poche d'une jupe.

Le voleur devait connaître ces particularités. Plainte a été portée au Parquet qui a ordonné une enquête.

Vol de bicyclette

M. Prunel, charpentier à Carennac, a porté plainte pour vol d'une bicyclette.

Il se trouvait à Mézels (Vayrac) et avait déposé sa bicyclette pendant qu'il faisait ses affaires. Quand il revint, il ne l'a trouvée pas.

Une enquête est ouverte.

En maniant un bloc de pierre

En maniant un bloc de pierre dans le chantier situé place des Consuls, M. Santander a été atteint de contusion lombaire.

Trouvailles

Il a été trouvé une certaine somme d'argent dans la rue Wilson, par M. Vaysse, voiturier.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Demain sont convoqués tous les jeunes gens que le Rugby intéresse au Stade Lucien-Desprats, pour un entraînement général, à 3 h. 1/2. Présence indispensable.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 août au 1^{er} septembre 1928.

Naissances

Gallardo Purification, rue Dominici, 15.
Dupont Casimir, rue Wilson.
Liauz Marie-Jeanne, rue Wilson.
Jouela Pierre, rue Wilson.
Lestrade Yvette, rue Labarre, 10.
Fournié André

PALAIS DES FÊTES
SAMEDI 1er et DIMANCHE 2 Septembre
le chef-d'œuvre de
Norma Talmadge
SA VIE
Kiss Kim gratte Comique
Pêche aux sardines Documentaire
ORCHESTRE

MUSIQUE & INSTRUMENTS
Pianos
GRAFONOLA COLUMBIA
Occasions - Echanges - Locations
J.-B. Jean NOUYRIT - CAHORS

CHARRUE FONDEUR
M. SEILHAN, rue Bousquet, CAHORS
:- DÉPOSITAIRE :-

Concôts
La Chasse. — Depuis l'ouverture on ne voit que chasseurs étrangers sur le territoire de notre commune. Les propriétaires qui se plaignent de cette invasion voudront bien reconnaître qu'il n'appartient qu'à eux seuls de la faire cesser. Voici le texte de loi concernant le cas :

Loi du 3 mai 1844. Articles 1 et 2 : « Il est interdit de chasser sur le terrain d'autrui. L'interdiction s'impose même en l'absence de toute défense spéciale du propriétaire et malgré le peu d'étendue du terrain. »
« Pas nécessairement donc d'avertissement par voie de journal ou d'affiche, mais la simple constatation du délit. Et qui la fera cette constatation ? En l'absence de garde-chasse et de garde-champêtre, le propriétaire a seul qualité pour défendre son bien. Le cas se produisant, qu'il ait un seul témoin valable, il somme les délinquants de donner leur nom et adresse et avise qui de droit (le Parquet). »
« Il peut y avoir refus à se faire connaître, mais alors le cas s'aggrave pour l'auteur du délit, et si vous pouvez obtenir les renseignements nécessaires, il n'en sera que mieux saisi. »
Propriétaires, employez ce moyen et vous verrez qu'il produira plus d'effet que toutes vos récriminations et vos altercations avec les indésirables.

Luzech
Nos fêtes. — Les fêtes patronales des 8 et 9 septembre tombent cette année un samedi et un dimanche. La Commission des Fêtes a établi un programme de réjouissances particulièrement attrayant, qui ne peut manquer d'attirer, dans notre cité, une foule considérable et qui consacrera, une fois de plus, la réputation méritée des Fêtes de Luzech. Si Luzech n'a pas le privilège d'avoir des Foires importantes, on doit lui reconnaître cette qualité : c'est que nulle part on ne sait, comme à Luzech, organiser des Fêtes et en assurer le succès. Certes, Luzech, par son site merveilleux, par sa situation extrêmement curieuse et pittoresque, se prête admirablement aux pavoisements, aux fêtes sur l'eau, aux embrasements, mais il faut dire aussi que cela est dû à la bonne entente qui existe entre la municipalité, la Commission des Fêtes, les Sociétés locales et la jeunesse.

Cette année, Luzech se sera surpassée. Spécialisée dans les Fêtes vénitienes, les jeux sur l'eau, les feux nautiques, les grands embrasements, il a voulu mieux faire encore. Le Syndicat d'Initiative a institué un concours de balcons fleuris, un concours de bateaux décorés et illuminés, dotés de prix importants. L'U. S. L. organise les courses ; les grands artificiers Ruggière, de Paris, se chargent des embrasements. Il y aura deux fêtes vénitienes, l'une le samedi soir, bassin de la Douve, l'autre le dimanche au soir, bassin de la Bergerie. Totalement différentes, elles seront un enchantement pour les yeux. Il y aura foule à Luzech les 8 et 9 septembre, car jamais on n'aura vu un spectacle aussi grandiose et aussi merveilleux.

Juillao
Fête locale. — Dimanche, la jeunesse, avec le concours de la population, se dispose à célébrer, avec éclat, la fête locale. La veille, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie et une retraite aux flambeaux. Dimanche : Jeux divers et attractions ; Courses de bicyclettes ; bal de jour et de nuit. Le soir, feu d'artifice avec illuminations. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Floressas
Brevet d'aptitude militaire. — Aux derniers examens des 18 et 19 août pour l'obtention du Brevet d'aptitude militaire, notre jeune compatriote, Raymond Cazes, de Floressas, membre de l'Union sportive sérognacoise a été reçu avec le numéro 25 sur 78 candidats. Nos félicitations.

Grézels
Nos compatriotes. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Tillet, percepteur à Camburat, en résidence à Figeac, genre de notre sym-

patique maire, M. Roussy, vient d'être promu sur place à la 2^e classe, 1^{er} échelon. Nous lui adressons, à cette occasion, nos sincères félicitations. — D.

Lacapelle-Cabanac
Fête locale. — La fête de Lacapelle-Cabanac aura lieu les 8 et 9 septembre. Samedi 8 septembre, salves d'artillerie. Dimanche 9 : Réveil en musique ; à 10 h. messe commémorative pour les soldats de Lacapelle-morts pour la France ; à 11 h., apéritif-concert ; à 14 h. 30 course de motocyclettes dotée de plus de 150 fr. de prix ; à 16 h. 30, course régionale de bicyclettes (50 fr. de prix) ; à 18 heures, départ d'un ballon ; à 17 heures, bal de jour ; à 21 heures, illumination électrique, brillant feu d'artifice ; à 21 heures, bal de nuit.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Chez les Amis du vieux Figeac. — Quel succès ont obtenu les deux dernières conférences de M. le Président Mairie ! Nous avons parlé de la première, qui eut lieu en l'Oustal de la Moneda. La seconde, au théâtre, dépassa encore la précédente par son charme et son éclat.

Tout d'abord, le distingué sous-préfet de Figeac, rappelant qu'il avait présidé M. le Président Mairie, au début d'une initiative qui a si bien réussi, se dit autorisé à exprimer ses réserves et ses reproches. Ne discerne-t-on pas en l'activité débordante de M. Mairie quelque tendance à la dictature ? Est-ce qu'il n'accapare pas la gloire du Vieux-Figeac, est-ce qu'il ne s'empare pas de l'Oustal de la Moneda ; est-ce qu'il ne tente pas d'incorporer à son domaine l'Aiguille de Lissac et l'Aiguille du Cingle ? Enfin, comme autrefois sur son siège de Président, est-ce qu'il n'interdit pas, ainsi que des justiciables, ses auditeurs tremblant devant sa verve et son éloquence ? Voilà ce que M. Bézagou a voulu dénoncer au public. Du reste il ne réclame pas de celui-ci un verdict impitoyable. L'accusé — c'est-à-dire M. le Président Mairie — mérite l'indulgence pour son désintéressement, son talent et l'ardeur avec quoi il entretient l'amour et la gloire de la Cité.

On pense si ce spirituel réquisitoire mit le public en joie ! Le Président Mairie ne paraissait pas décontenancé et il allait répondre quand M. le Curé de Saint-Dau demanda la permission de prendre sa défense. La plaidoirie fut aussi charmante que l'attaque. Elle consista en un éloge ému et éloquent du Conférencier. M. l'abbé Amadiou dit le plaisir attendri et délicat qu'il avait éprouvé à la conférence de vendredi et forma le vœu qu'elle ne fût pas perdue et que ses pages, fixées, fussent ajoutées au Livre de la Cité.

Le Président qui ne s'attendait pas plus que le public à cette attaque et à cette défense, y répondit avec une verve étourdissante. Des remerciements d'abord à M. l'abbé Amadiou pour la belle éloquence pleine de cœur qu'il avait déployée à la défendre. Puis, la riposte à M. Bézagou.

Ah ! Ici il eût fallu un sténographe pour ne rien laisser perdre de l'esprit débordant. Rappelons simplement l'histoire qu'il nous conta de sa rencontre à Figeac avec M. Georges Suarez, rédacteur au journal *Le Temps*, passant à Figeac avec la caravane touristique. On parla de Figeac. Le tribunal avait été supprimé. M. Suarez approuvait cette mesure. Qu'avaient à faire les magistrats dans ces petits trous ? Puis on en vint aux sous-préfets. M. Suarez leva le pied du sucre sur la fête : « A quoi servent-ils ces sous-préfets ? En avons-nous des sous-préfets à Paris ? — M. Mairie le laissait dire. Puis quand M. Suarez eût fini. — « Mais si, vous en avez un sous-préfet à Paris et qui plus est, un sous-préfet de Figeac. Vous me demandez à quoi servent les sous-préfets ? Allez le demander à M. Paul Bouju. Il vous dira : c'est avec les sous-préfets de Figeac qu'on fait les Prêtres de la Seine. »

Voyez, dit M. Mairie, l'ingratitude de M. Bézagou qui m'attaque alors que je l'ai défendu ! On devine le succès de cette amusante réplique ! Finalement, M. Mairie s'avoua coupable d'un gros et vilain péché, celui d'orgueil. Mais qui l'avait induit en tentation, sinon M. l'abbé Amadiou ? Et M. J. Mairie se confessa publiquement comme aux temps de la primitive église. M. le curé de Saint-Dau s'empressa de l'absoudre.

Puis M. Mairie entama sa conférence qui fut aussi prenante et aussi profonde que son improvisation avait été vive et spirituelle. Le succès en fut très grand et tous les auditeurs exprimaient l'espoir que ces belles pages ne se perdisent pas.

Enfin, la pluie. — Voir à la « Chronique du Lot ». **Acte de probité.** — M. Germain Laborie, gendarme en retraite, a trouvé sur la voie publique, en face la boutique Delfrayssi, boulevard Wilson, une importante somme d'argent en billets de banque. Il s'empressa d'en faire la déclaration au commissariat de police, après quoi il commença des recherches qui ne tardèrent pas à lui faire connaître le propriétaire de la somme trouvée. C'était M. Delbos, facteur des postes. Félicitations.

St-Céré
Passagers et séjournants. — La saison touristique qui se développe si heureusement cette année dans notre Haut-Quercy, nous permet d'entrevoir plus clairement que jamais ce que sera le tourisme dans un prochain avenir. La vague qui pour le plus grand bien de la région nous apporte un formidable contingent de visiteurs se compose de deux éléments bien distincts.

L'un de ces éléments de beaucoup le plus considérable est constitué par les touristes qu'attirent les grandes attractions dont la réputation est mondiale et qui ont noms Rocamadour, Padirac, Lacave, Presque, Castelnaud, Autoire, Montal, etc. L'autre comprend ceux que les charmes de notre ciel et le pittoresque de notre région séduisent autant que les curiosités naturelles et artistiques qui en sont le délicieux ornement. Les touristes de la première catégorie

silonnent notre contrée à l'instar de bolides ; ils y demeurent les quelques instants que demande la visite de deux ou trois attractions ; y prennent un repas, occupent parfois une chambre pour une nuit dans un de nos excellents hôtels et nous quittent hâtivement. Ils en ont vu justes assez pour pouvoir dire au loin qu'ils ont visité le Haut-Quercy. En réalité ils n'ont rien vu, ou à peu près.

Ceux de la deuxième catégorie s'installent dans un meuble et nous donnent douze ou quinze jours. Méthodiquement, à raison d'une ou deux randonnées par jour ils explorent tour à tour nos Causses, notre plaine, notre Ségala. Ceux-là repartent l'épanouissement au cœur, nous promettant de revenir et de nous envoyer leurs amis à la plus prochaine saison.

Les premiers ne diront au loin de notre Haut-Quercy ce qu'ils auront lu dans le Guide Michelin ou le Guide Bleu. De cet incomparable pays qui selon l'expression de M. de Monzie est un véritable musée, ils ne connaissent rien ou à peu près. Leur visite ne nous a pas été indifférente ; car il ne nous indiffère pas que nos meilleurs hôtels fassent d'excellentes recettes, mais c'est tout ce que nous en retirons, leur venue ne sera plus pour nous d'aucun profit pour l'avenir.

Les seconds au contraire feront au loin la renommée de notre contrée ; ils en parleront comme des personnes qui l'ont vu, qui en ont goûté les charmes, avec le cœur. Au profit immédiat et fort appréciable qu'ils nous auront laissé ils ajouteront l'avantage de porter au loin notre bonne renommée.

Certes nous ne devons rien négliger de ce qui peut accroître la prospérité de notre pays. A tous ceux qui nous visiteront nous réserverons le meilleur accueil, mais la visite des seconds nous sera plus particulièrement agréable parce qu'elle sera la source de bien plus grands profits. Jusqu'à ces dernières années certains ont cru que nos hôteliers seuls pouvaient profiter du mouvement touristique. Tout le monde commence à voir aujourd'hui combien c'était là une erreur. Chacun se rend compte de tout le profit que peut retirer le commerce local de l'accroissement du nombre des séjournants ; c'est en effet un peu partout que le séjournant laisse son argent ; il le laisse au café, au bureau de tabac, chez le marchand de journaux, chez le libraire, chez le coiffeur, chez le mercier, chez le marchand d'articles de pêche, etc. Nous ne parlons pas de ce que le restaurateur doit acheter pour la subsistance de ses pensionnaires chez l'épicier, chez le boucher, chez le boulanger, chez le charcutier, chez le pâtissier, chez le marchand de fruits et légumes, chez le marchand de vin, etc.

Tout ceci nous amène à cette conclusion que doit se poursuivre parallèlement l'accroissement des capacités réceptives de nos grands et de nos moyens hôtels. Dans les premiers s'arrêtera pour un repas et pour une nuit le touriste de la première catégorie. Dans les seconds s'installera le séjournant qui à des prix plus modérés trouvera un gîte aménagé avec tout le confort moderne, et une table susceptible de contenter les plus difficiles.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Lescure, rue de la République. **Mayrinac-Lentour**
Enfin, la pluie. — Voir à la « Chronique du Lot ».

Arrondissement de Gourdon
CHARRUE FONDEUR
M. LAMOUROUX (O. S.), CONSTR. BREVETÉ
Ateliers : St-Clair, Magasins : GOURDON
:- DÉPOSITAIRE :-

Gourdon
Un geste louable. — Lors des grandes fêtes de juin dernier, plusieurs commerçants avaient eu l'excellente idée de décorer un char, entr'autres, M. Plumeau, représentant régional de la brasserie « L'Atlantique ».

Le jury lui a accordé un prix de 150 francs qu'il transmit aussitôt à la maison qui s'empressa de lui retourner cette somme en le priant d'en faire la distribution au mieux des intérêts de la ville. Ce qui fut fait, fut dit. M. Plumeau remit 50 fr. à la Société de « l'Union sportive », 50 fr. à « l'Union musicale » et 50 fr. au personnel de la maison qui lui avait aidé à décorer le char.

Nos félicitations à l'excellent M. Plumeau.

Pharmacie ouverte. — C'est la Pharmacie Meulet qui restera ouverte demain, lundi, 3 septembre, dans notre ville.

Enfin, la pluie. — Voir à la « Chronique du Lot ».

Labastide-Murat
Fête. — Dimanche prochain, 2 septembre, la section de Gourdon aura sa fête votive. Comme tous les ans, ce sera le rendez-vous des Bastidois et des chasseurs.

Vailiac
Fête votive. — Annoncée par des affiches distribuées à profusion dans la région, notre fête promet d'être belle.

La jeunesse des environs est sûre de trouver le 2 septembre un accueil sympathique et l'assurance de passer une bonne soirée.

Salviac
Voici l'automne. — Les ateliers d'énoisage ont rouvert leurs portes, les jeunes énoiseuses y ont repris leur place pour plusieurs mois, les charmes, désertes l'été, deviennent plus populaires ; les chevriers qui étaient allés faire la saison dans les villes d'eau du Massif Central nous reviennent, mais ils ne jouent plus leurs

airs sur leurs pipeaux à cinq trous comme autrefois. Depuis quelque temps la température s'est abaissée, la nuit arrive plus tôt du fond de l'horizon ; avant le souper, des nuages grisâtres traînent sur les vallées, les lumières apparaissent plus tôt dans les maisons. Une mélancolie indéfinissable enveloppe êtres et choses. C'en est fait des longs jours ensoleillés et brûlants, les soirées claires de l'été sont finies maintenant ; la pluie est venue ; les derniers citadins tapotent derrière les vitres de leur demeure estivale en regardant tomber les larges gouttes d'eau. Sur les coteaux, certains bois qui ont beaucoup souffert, cette saison, de la sécheresse, roussissent ; quelques vignes dans les terrains rocailloux prennent une teinte ocre et jaune.

On se prend à regretter la grande lumière du soleil qui fit des stennes cet été... **Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de la commune de Salviac est invité à se réunir dimanche 2 septembre 1928, à 9 heures du matin.

A l'ordre du jour : L'abreuvoir-lavoir ; curage du ruisseau de Pâques ; affaires diverses. **Décès.** — Nous apprenons le décès de Mme Henriette de Palot du Puy de Sor, survenue dans la journée de lundi, 27 août, aux Vitarelles (Salviac).

Mme de Palot s'éteint à l'âge de 71 ans ; c'est une de nos plus anciennes familles de la région qui est atteinte en ses plus chères affections. Nous présentons à la famille de Palot nos sincères condoléances. **St-Sozy**
Grandes fêtes. — Les fêtes de Saint-Sozy auront, cette année, un éclat inaccoutumé.

Le Comité des fêtes a organisé un programme vraiment intéressant et s'est assuré le concours d'excellents musiciens. Voici le détail des diverses attractions offertes au public : Samedi 1^{er} septembre. — Réception de la musique, ouverture de la fête, salves d'artillerie et tour de ville en musique ; à 20 h., apéritif-concert ; à 22 h., ouverture du bal ; à 24 heures, retraite aux flambeaux. Dimanche, 2 septembre. — A 6 h., réveil en musique et salves d'artillerie ; à 7 h., abadaux aux habitants ; à 10 h., distribution de bouquets aux jeunes filles de la fête ; à 12 h., apéritif-concert ; à 15 h., grand bal champêtre, jeux divers ; à 15 h. 30, départ du ballon « Le Pôle Nord » ; à 16 h., grande course locale de bicyclettes, nombreux prix ; à 18 h., tombola avec lots de valeur ; à 19 h., tour de ville et apéritif-concert ; à 20 h., réouverture du bal avec grandes illuminations ; batailles de confetti ; à 24 h., brillant feu d'artifice avec pièces de choix. Clôture du bal au gré des visiteurs.

Lundi, 3 septembre. — A 8 h., réveil en musique ; à 11 h., hommage aux morts de la grande guerre, dépôt d'une gerbe sur le monument commémoratif. Dans l'après-midi, grand bal et attractions comiques. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le comité ne répond pas des accidents.

Renseignements
Sursis d'incorporation
Les sursis accordés, au titre de l'article 23, sont de deux sortes : 1^o Le sursis renouvelable jusqu'à 25 ou 27 ans, suivant le cas, dont la durée est d'un an ; 2^o Le sursis de six mois accordé, une fois, dans l'intérêt des études.

Par ailleurs, l'article 23 de la loi du 31 mars 1928 prévoit que « tout jeune soldat peut, à toute époque de l'année, renoncer à son sursis et qu'il est incorporé avec la fraction de classe appelée immédiatement après sa renonciation. » Pour assurer un juste équilibre absolu indispensable entre les fractions de classe, en ce qui concerne leur importance numérique, la disposition rappelée à l'alinéa précédent ne sera intégralement appliquée qu'à partir du moment où le service d'un an aura été effectivement réalisé. Jusqu'à cette époque, les jeunes gens, bénéficiaires d'un sursis accordé au titre de l'article 23, ne pourront, s'ils ont commencé à en jouir, renoncer à ce sursis qu'à l'expiration d'une année, à moins que ce sursis ait été accordé pour études.

Dans ce dernier cas, ils pourront, dès à présent, renoncer au sursis, à toute époque de l'année, leur incorporation ayant lieu, aux termes de la loi, avec la fraction de classe appelée sous les drapeaux immédiatement après leur renonciation. **Renouvellement du sursis**
Les jeunes gens, à qui les conseils de révision ont accordé un premier sursis d'incorporation renouvelable par tacite reconduction jusqu'à 25 ou 27 ans, ne sont plus tenus, s'ils désirent obtenir le renouvellement de ce sursis, de présenter de nouvelles demandes aux conseils de révision.

Chaque année, à partir du 1^{er} février ou du 1^{er} août, les commandants des bureaux de recrutement adressent aux jeunes gens dont le sursis expire le 10 mai ou le 10 novembre, une carte postale les priant de faire connaître, dans un délai de 15 jours, s'ils désirent être incorporés à l'expiration de leur sursis. Il est bien entendu que cette carte n'est pas envoyée si les jeunes gens ont fait connaître antérieurement leurs intentions à cet égard.

Ceux de ces jeunes gens qui répondent négativement sont avisés par les soins du commandant du bureau de recrutement, du renouvellement de leur sursis pour un an (sauf faculté de résiliation, dans le cas de sursis accordé pour études), et de la date à laquelle il prendra fin. Quant à ceux qui répondent affirmativement, ils sont renseignés en temps opportun, par la réception de l'ordre d'appel les concernant. Les dispositions qui précèdent seront appliquées à tous les jeunes gens dont le sursis vient à expiration en novembre 1928, à moins qu'ils n'aient obtenu, au cours de la session ordinaire des conseils de révision de 1928, le renouvellement de leur sursis. En ce qui concerne les jeunes gens en résidence à l'étranger, le certificat de présence à l'étranger continuera à être demandé comme il est prévu à l'article 44, paragraphe A, de l'instruction du 31 décembre 1925.

Par ailleurs, les jeunes gens bénéficiaires d'un sursis accordé, pour études, ont, dès à présent, la faculté de renoncer au bénéfice de ce sursis. Ils adressent, à cet effet, au commandant du bureau de recrutement dont ils relèvent, une demande écrite tendant à leur incorporation avec la fraction de classe la plus prochainement appelée. Si les commandants des bureaux de recrutement ne possèdent pas de renseignements suffisamment précis sur la nature du sursis dont la réduction est demandée, ils doivent s'assurer, auprès des préfets ou des maires, que ce sursis a bien été accordé pour études.

Demande de sursis de six mois
Les jeunes gens ayant déjà bénéficié d'un sursis d'un an peuvent, néanmoins, dans l'intérêt de leurs études, obtenir un sursis de six mois. Ils doivent, à cet effet, adresser, pour le 1^{er} avril ou le 1^{er} novembre, au commandant du bureau de recrutement dont ils relèvent, une demande à laquelle ils joignent un certificat de scolarité dûment légalisé. Le commandant du bureau de recrutement transmet le dossier, pour décision, au général commandant le groupe de subdivision, le département ou le territoire.

Dernière locale
OBSÈQUES DE M. GRIMAL
Samedi matin, à 10 h., ont été célébrées, à Pélaco, les obsèques de M. Grimal, Président du Tribunal départemental du Lot.

Une foule considérable, venue de toutes les communes environnantes, les magistrats du Tribunal, les avocats et avoués de Cahors, de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. de Monzie, Sénateur, assistaient à ces obsèques. Au cimetière, avant l'inhumation, des discours, saluant la mémoire du regretté M. Grimal, ont été prononcés par MM. Belvéz, Procureur de la République, Pérès, bâtonnier des avocats de Figeac, au nom du barreau, et Tassart, au nom du Conseil d'administration de l'Hospice de Cahors, dont M. Grimal faisait partie.

Tous ces discours ont été écoutés au milieu de l'émotion profonde de l'assistance. Nous renouvelons à Mme Grimal et à la famille nos bien respectueuses condoléances.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 25. **A la recherche d'Amundsen**
De Copenhague. — Interviewé, le commandant Charcot a déclaré qu'il avait recherché l'hydravion Guilbaud et Amundsen pendant 5 semaines et qu'il avait exploré, notamment, la côte nord de Jeanmayen. **L'écrivain russe Gorki est malade**
De Londres. — On mande de Léningrad que l'écrivain russe Maxim Gorki est atteint d'une grave crise d'appendicite.

Mort d'un grand physicien
De Munich. — Le célèbre physicien Wilhelm Mine, deux fois titulaire du prix Nobel, est décédé. Il était âgé de 64 ans. **Au sujet de l'accord naval franco-britannique**
De Genève. — M. Paul Boncour, interrogé à propos du compromis naval franco-britannique, a confirmé que cet accord ne contenait aucune clause secrète.

Record d'aviation
Du Bourget. — Le capitaine Arrachart, le commandant Bignot ont quitté le Bourget à 6 h. 31 pour tenter de battre le record de la distance en ligne droite. L'avion pourra tenir l'air pendant 55 heures. Les aviateurs comptent atterrir au-delà de Calcutta. **Tirages financiers**
Au tirage de l'emprunt 1924, le numéro 864.786 gagne 1 million. Le numéro 569.333 gagne 100.000 fr.

A VENDRE A CAHORS MAISON
de 9 pièces
eau -:- gaz
libre de suite
S'adresser au Bureau du Journal

AVIS DE DÉCÈS
Mademoiselle Marie GILIS, maîtresse primaire au Lycée Clément-Marot à Cahors ; Madame ANDRIEU, née GILIS ; Mademoiselle Fernande GILIS, directrice de l'Ecole maternelle à Orsay (Seine-et-Oise), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent de faire en la personne de

Madame Jean GILIS
leur mère, décédée dans sa 81^e année à Orsay (S.-et-O.), le 24 août 1928.

AVIS DE DÉCÈS
Madame Veuve TROUVAT ; Madame et Monsieur CANCES à Cabessut (Ecole Normale) et leurs fils : le lieutenant CANCES et Jean CANCES ; Madame et Monsieur ARÈNES à Nantes et leur fils Paul ; Monsieur et Madame TROUVAT à Toulouse et leurs enfants, Jacqueline, Pierre, Jeanne, Simone ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jacques TROUVAT
Chef de train retraité du P. O., leur époux, père, beau-père, grand-père, décédé le 31 août dans sa 79^e année et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Saint-Georges le dimanche 2 septembre. Réunion à la maison mortuaire, 12, place Saint-Georges à 15 heures 3/4.

EXCURSIONS
Rocamadour, Padirac, Grottes de Presques, etc., retour par le Célé
Auto, 14 places, face à la route
Prix par place : 30 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR
Départ tous les jours de Cahors
14 places confortables
Prix par place : 20 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

CAHORS-LOURDES
PAR TOULOUSE à l'Aller et PAR AUCH au Retour
Prix par place : 100 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

AVIS
Les propriétaires producteurs laitiers de Cahors et des environs sont instamment priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu le dimanche 2 septembre à 16 heures, salle de la mairie de Cahors.

SITUATION durable de maîtresse interne offerte à personne sérieuse ayant brevet élémentaire par Institution Fénelon, à Fontenay-sous-Bois (SEINE).

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS
préviens sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

AVIS
M. Michel TAMALET, tapissier, prévient le public qu'il fabrique et répare des sommiers et des fauteuils anciens ou modernes. Magasin et atelier, 49, Rue Nationale (près de la Ruche).

GRAINS ET FOURRAGES
Achat et vente de blé et autres grains
SONS ET REPASSES
BARRIQUES, DEMIS-MUIDS NEUFS ET D'OCCASION
R. CONDUCHÉ
Place Rousseau, CAHORS

On demande
DES MANOEUVRES
Scierie de la Gare, Cahors

A vendre cause départ
MACHINES A TRICOTER DUBIED
jauge 4 et demi et jauge 7
Très bon état
S'adresser au Bureau du Journal

GRAND STOCK
PLANCHES PEUPLIER
Belle qualité, bien essuyé, 32 m/m au prix de 40 francs la toise
PRISE A VERS
S'adresser à M. A. CLARY, Marchand de bois, à MYRALASSE, par LARROQUE-DES-ARCS (Lot)

MÉTAYER DEMANDÉ
POUR PROPRIÉTÉ 9 HECTARES
toutes cultures, vignes, laiterie
Aux portes de CAHORS
S'adresser au Bureau du Journal

GARAGE
à Louer
S'adresser 4, place de la Merci, SAINT-GEORGES

AUTOMOBILES & TOUT MATÉRIEL

RENAULT

A LA PORTÉE DE TOUS PAR LA

VENTE à CRÉDIT

SOUS LES FORMES LES PLUS FACILES
AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES
AU TAUX LE PLUS FAIBLE CONSENTI PAR LA

D. I. A. C.

La Diffusion Industrielle et Automobile par le crédit, seule autorisée auprès de la Société des Usines RENAULT à Billancourt

QUELQUES EXEMPLES :

	Prix comptant	Prix à crédit	A la commande	A la livraison	12 traites mensuelles
Tracteur agricole à roues type PE	19.800	20.600	1.000	2.800	1.400
Conduite intérieure 10 CV	27.550	28.520	1.000	7.120	1.700
Torpedo commercial 10 CV	24.950	25.830	1.000	6.230	1.550
Camion SF normal 3 tonnes 5	55.100	57.030	2.000	14.230	3.400
Camion bâché SG 5 tonnes	65.350	67.640	2.000	17.040	4.050

S'ADRESSER

à la D. I. A. C., 47 bis, avenue Hoche, PARIS (8^e)
ET AUX AGENTS DE LA SOCIÉTÉ RENAULT

Bibliographie

Bibliothèque reliée Plon

A 3 fr. 50

Les Compagnons de Jéhu
Par Alexandre DUMAS

Un jour, raconte l'auteur des *Compagnons de Jéhu*, Lamartine me demandait à quoi j'attribuais l'immense succès de *l'Histoire des Girondins*. A quoi il fut répondu : « A ce que vous vous êtes élevé à la hauteur du roman. » Il n'y a pas là une simple boutade. L'œuvre romanesque de Dumas père, magnifique dramatisation des épisodes des plus significatifs de nos annales nationales, contient plus de vérité historique que les ouvrages de fond alourdis d'érudition pédante et de considérations critiques à perte de vue. Et qu'est-ce que Michelet, le plus vivant de nos historiens, sinon un résurrecteur ayant su donner à la figure du passé vie et mouvement. Dans une voie parallèle, Dumas fut aussi un prodigieux animateur. A ce titre, il méritait de prendre place dans la nouvelle collection reliée de la Bibliothèque Plon, d'un format si commode, si élégant, d'un prix si franchement démocratique.

Le roman choisi met en scène la Terreur blanche au lendemain de Thermidor. Nous sommes sous le

... Déjà Napoléon percevait sous Bonaparte...

S'inspirant d'un récit émouvant de Noddy et des débats d'un procès sensationnel qui eut Bourg pour théâtre, où l'on vit paraître une mystérieuse association de bandits par passion politique et de détracteurs de diligences, dévoués à la cause royaliste, l'illustre conteur a réalisé un pur chef-d'œuvre dans la voie si battue du roman historique. Il a fait passer dans la vaste fresque

qu'il a déroulé, les grands événements et les personnalités marquantes de l'époque : le 18 Brumaire, Moreau, Fouché, Talleyrand, Carnot, la campagne d'Égypte et, pour terminer, ce fragment d'épopée : Marengo. Desaix s'ensevelissant dans sa gloire. Les héros de son action romanesque se distinguent nettement des réacteurs farouches, de cette jeunesse dorée, nourrie, comme il le dit, de la moelle des bêtes féroces, qui ne faisait que profiter du trouble général pour assouvir ses instincts crapuleux. Ce sont des gentilshommes, qui, tandis que les nobles bretons risquaient leur vie dans l'ouest pour la cause légitimiste, affrontaient le supplice pour faire passer aux Chouans l'argent recueilli en des expéditions hasardeuses. Une mélancolique histoire d'amour touchante autant que celle des Amants de Véronne traverse cette Iliade forcenée. D'un côté, la douce Amélie de Montreuil, et son mari secret, le chef de partisans Morgan, de l'autre, Roland de Montreuil, frère de la triste héroïne, officier de Bonaparte, chargé de réprimer le banditisme. Cette lutte angoissante se développe parmi les surprises incessantes, des conspirations cachées au fond des cavernes, des exploits obscurs et sanglants alternant avec l'éclat fulgurant des victoires consulaires. Au bout, un dénouement saisissant : l'échafaud ignominieux pour les uns, la mort au champ d'honneur, longtemps cherchée, pour le fidèle et infortuné serviteur de l'étoile de Bonaparte.

NETOTCHKA

Roman par DOSTOÏEVSKY

En annonçant qu'elle ne publierait que des œuvres maîtresses, la Bibliothèque reliée Plon, — dont les neuf premiers volumes viennent de connaître le grand succès — ne visait pas seulement la littérature française. Les chefs-d'œuvre étrangers feront

également partie de cette collection qui, par son éclectisme, donnera satisfaction au plus large public.

La Bibliothèque reliée Plon met en vente ces jours-ci un des romans les plus pathétiques de Dostoïevsky. Il n'est pas besoin de rappeler que l'auteur du *Joueur* et des *Possédés*, émule de Tolstoï, est à la source de la littérature slave moderne. On retrouve dans *Netotchka* toute la puissance tragique, tout le réalisme profond et toute l'envolée poétique de celui que l'on appelle, pour sa pénétration de l'âme russe, le nouveau Gogol.

Netotchka, enfant à la sensibilité excessive, vit dans un monde transporté par son imagination, entre sa mère, courageuse ménagère et son beau-père, musicien quelconque, mais qui se croit du génie. Subjugué par la folie de ce malheureux, Netotchka se prend d'un réel amour pour son beau-père et ne recule devant aucun acte de dévouement. Le misérable ivrogne finit ses jours dans un asile d'aliénés après la disparition de sa femme morte de misère. La petite fille, que cette catastrophe, décrite par l'auteur d'une façon hallucinante, a rendue orpheline, est recueillie par un prince philanthrope qui en fait la compagne de sa propre enfant. Après des pénibles et humiliants débuts, Netotchka s'habitue à son sort, rendu plus doux par l'amitié passionnée qu'éprouvent bientôt l'une pour l'autre les deux fillettes. Mais une seconde séparation vient rappeler à la pauvre Netotchka qu'elle est seule au monde. Le prince et sa famille quittent Saint-Petersbourg et laissent la jeune protégée à une femme de cœur qui l'adopte comme son enfant. L'intelligent Netotchka comprend très vite qu'un terrible secret hante la demeure où elle vit. Le mari de sa mère adoptive lui paraît étrange ; et c'est la tyrannie et la jalousie cruelle de cet homme froid et dissimulé qui fera mourir la pauvre femme de chagrin.

Roman sombre, mais riche en péripéties où passent de figurantes étudées d'âmes, telle apparaît la *Netotchka* de Dostoïevsky.

Chaque volume relié et présenté sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

Deux nouveaux volumes chaque mois

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

ETE 1928

Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy au départ de Rocamadour (gare).

du 2 juillet au 30 septembre

Départ 10 h. — Retour vers 19 h.

Circuit I. — Lundi, Mercredi, Vendredi. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne.

Prix du transport : 30 fr. par place

Circuit II. — Mardi, Jeudi, Samedi. — Alviac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat.

Prix du transport : 40 fr. par place

N.B. — Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6 jours aux Gorges du Tarn par le Rouergue et un voyage de 4 jours au Monts du Canal par le Bas-Limousin.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place ; pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Auto-Cars à Rocamadour-gare et Rocamadour-Ville.



Vous êtes la victime désignée

Il est visible, à votre teint incolore, à vos lèvres exsangues, au cerne de vos yeux, à votre

attitude languissante, que vous êtes la victime désignée de l'anémie, à moins que vous n'avez sans tarder recours aux Pilules Pink, lesquelles, ainsi que nous l'avons vu dans les personnes qui en font usage, en sont l'antidote et le préventif le plus certain. L'anémie, c'est l'insure du sang, c'est l'appauvrissement du sang en globules rouges et en éléments nutritifs. Et vous devez savoir que lorsque la qualité du sang est amoindrie, il en résulte un trouble plus ou moins accentué dans le bon fonctionnement des organes. Or les Pilules Pink contribuent puissamment à la reconstitution des éléments nutritifs du sang et, en outre, retrempe vigoureusement les nerfs. C'est pourquoi les Pilules Pink sont considérées comme un des meilleurs rénovateurs des forces.

« Depuis que j'ai fait usage des Pilules Pink — écrit Mme Cottet, demeurant aux Mineurs, commune de Ciers-sur-Gironde (Gironde) — je suis complètement soulagée des violents maux de tête et des douleurs dont je souffrais sans cesse, et je dors bien, moi qui étais si fréquemment sujette à l'insomnie. » Les Pilules Pink sont le remède exactement indiqué dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^o P. Barret, 23, rue Bellu, Paris. 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

LE BONHEUR VOUS SOURIRA

et vous serez toujours heureux en portant la **PIERRE STAUFA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Écrivez à F. MAJOS, 59, rue Rochechouart (Service 65), Paris 9^e et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT
L'ESTOMAC
L'ALGO-DIGESTINE

Qui a déjà goûté des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement. Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, Aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'Estomac qui il faut soigner et vous voulez éviter l'ALGERIE à l'estomac, vous n'avez qu'à acheter le **CANGÈRE**. N'oubliez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de **L'ALGO-DIGESTINE**.

L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 00 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONGET, 84, pharmacie-chimie principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges.

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

200 fr. par semaine, sans quitter emploi, personnes 2 sexes, travail facile toute l'année. Timbre pour réponse. **CAVOR**, 36 bis, rue Bellu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, tonifie les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la **PHOSPHIODE GARNAL** est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la **PHOSPHIODE GARNAL**, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 49

LE LOUP-GAROU

PAR

Alfred MACHARD

CHAPITRE XX
LA VIEILLE...

La vieille réapparait. Elle dresse une petite lampe de cuivre, à pétrole, dont l'abat-jour est rouge, en papier plissé. Sa main tremble. Ses yeux cherchent à distinguer, là-bas, au fond du corridor où de l'ombre semble se tasser, la silhouette inquiétante de « l'assassin ». Elle ne voit rien, sans doute. D'un doigt elle bascule un peu l'abat-jour. La clarté, plus crue, avance sur le carrelage, en nappe, de quelques mètres.

L'homme maintenant est dans la lumière.

Elle l'aperçoit, à genoux, et qui tend les bras.

La vieille, appuyée sur la rampe, s'immobilise.

Puis elle ordonne, à mi-voix, mais impérieuse :

— Va-t'en !... Va-t'en vite !...

— Pardon ! implore-t-elle... pardon-ne-moi !

— Va-t'en !... Il ne faut pas qu'elle t'entende, ma bienfaitrice !...

— Maman, que fais-tu ici ?

— Va-t'en donc !

— Que fais-tu ici... chez... chez la Malvinat ?

— Ce que je fais !... Je rachète ta faute auprès de cette pauvre femme... car elle... après ton crime, comme j'étais toute seule, montrée au doigt, abandonnée... déshonorée... sans un sou... elle est venue me chercher... elle m'a emmenée ici... avec elle... pour vivre de sa vie... comme si j'étais sa sœur !... Tu entends... comme-si-j'étais-sa-sœur !... Moi, si indigne... moi, la mère de celui qui lui a fait tant de mal ! Ah ! ma bienfaitrice, que Dieu vous protège !... Sans elle, où que je serais, moi ? Tout le monde me fuyait, à cause de toi !... Va-t'en misérable !

— Je t'en supplie, maman... écoute-moi !... Ce crime... non... je ne sais pas... comment j'ai pu...

— Va-t'en !... va-t'en !

Un coup de sifflet strident déchire le silence et la nuit, dehors... Bernier se dresse, d'un bond. Il a fermé les yeux et sa bouche se crispe, nerveusement. Ce signal !... Est-ce Bec-Zinc ? Est-ce le Serpent ? qui s'impatiente, annonce sa venue prochaine, en renfort ? Ou est-ce ?

La vieille a entendu aussi. On dirait qu'elle défaillit. Elle va lâcher la lampe tant sa main oscille. Elle a soudain une petite voix d'enfant terrifié pour interroger :

— Et toi... que viens-tu faire ici ? Et pourquoi... dehors... ce bruit ?... Puis elle éclate en sanglots suppliants :

— Me fais pas de mal, à moi, ta

mère !... Ah ! ne me fais pas de mal !

L'homme, du revers d'une main, essuie son front que couronne une sueur glacée. Il la rassure :

— N'aie pas peur, maman... oui... il y a là, dehors, des hommes qui te veulent du mal... mais je te défendrai... n'aie pas peur !... Je suis fort ! Tu vas monter là-haut... Tu enfermeras... moi, je reste ici... mais emmène le petit !...

La vieille, hagarde, avance son visage :

— Le petit ? marmonne-t-elle sans bien comprendre encore... le petit ?

— Oui... c'est mon fils !... Où est-tu, Boubou ?

L'enfant sort de l'ombre où il se tenait caché, peureusement.

— Me v'la, papa !...

La vieille, à présent, est si penchée, si penchée, qu'elle doit descendre une marche pour ne point tomber en avant, entraînée par le poids de son corps.

L'homme pousse alors, devant lui, l'enfant craintif.

— Maman, adjure-t-il c'est ton petit-fils !... Non, ce n'est pas un fils... c'est un garçon... je l'ai déguisé pour échapper à la police... c'est ton petit-fils !... Ah ! protège-le... car il est innocent, lui !

La vieille, pétrifiée, demeure la bouche ouverte dans un grand cri inexprimé.

Ton petit fils, maman !... Ton petit-fils !

Puis, tout bas et très vite, il ordonne à l'enfant :

— Appelle-la « grand'mère ! »

Et Boubou crie : « Grand'mère !... grand'mère ! » en tendant ses petits bras.

La vieille gémit : « Mon Dieu !... Ah ! mon Dieu !... » et, au-devant de l'enfant, descend l'escalier.

La nuit est pleine de sifflements d'alarme. Bernier a tiré son poignard.

CHAPITRE XXI

MADAME MALVINAT

... Et la vieille s'est penchée, oubliant les menaces mystérieuses du dehors, la présence d'un fils criminel et sa propre terreur. La vieille s'est penchée pour embrasser l'enfant.

Bernier qui a pris la lampe l'a posée sur le carrelage. Tout autour, à présent, la pénombre est rouge.

La grand'mère se redresse, soudain reprise par la peur.

— Seigneur Jésus, protégez-nous ! L'homme tente de calmer son épouvante :

— N'aie pas peur, maman... je suis là... je veille... on n'entrera pas !... Mais monte vite avec le petit !... Monte vite, je t'en supplie !

Ah ! ces coups de sifflet aigus ! Impatience ou alerte ?

— ... Monte vite, maman... monte vite !

— Que veulent-ils... ces gens... dehors... nous voler... nous tuer... Et toi... toi ici !... Ah !

— N'aie pas peur, maman !

Mais qu'elle est, là-haut, cette forme blanche qui descend, lentement, en suivant le mur ? Ni Bernier, ni sa

mère, ni l'enfant ne l'aperçoivent.

Elle est encore dans l'ombre, au-dessus de la zone ardente de l'abat-jour. On ne l'entend point marcher.

La vieille s'apprête à gravir de nouveau l'escalier, emmenant Boubou.

— Viens nous cacher, mon petit !

Vite !... vite !

Mais, tournée vers le fils qu'elle n'a point pardonné et dont elle craint toujours les mauvais penchants, elle s'inquiète :

— Tu ne mens pas au moins ?... Tu n'es pas venu pour me faire du mal ?

L'homme gémit, accablé, d'une voix d'humble reproche :

— Ho ! maman...

De la main gauche il a repris la lampe. Il la lui tend.

— Prends-la, pour remonter !

Ce geste éclaire son visage et fait briller dans sa main droite, en un trait fulgurant, la lame bleue de son poignard.

Un cri immense, un cri qui résume toutes les peurs, un cri panique emplit le corridor.

La forme blanche vient de s'abat-tre après avoir clamé cette malédiction : « Lui ! »

Elle dévale, cette forme, en roulant l'escalier et soudain se fixe, cheveu éparé, tête renversée, bras en croix, retenue par une jambe malencontreusement engagée de biais entre deux barreaux de la rampe.

La vieille se précipite :

— Ah ! madame !... madame !... Bernier accourt. Il écarte sa mère.

Il dégage la femme, puis la soulève et l'emporte dans ses bras.

— La chambre... vite !

La vieille, en chancelant, la lui indique :

— C'est au premier !... Ah ! mon Dieu... Madame ? vous !... ma bienfaitrice !

En hâte, ils montent...

Derrière eux, Boubou sanglote :

— J'veux m'en aller... j'ai peur... j'veux m'en aller avec papa !

Un coup de feu claque au lointain. Les sifflements s'exaspèrent et se répètent dans la nuit. Ho ! D'autres coups de feu ! Voilà qu'on se bat dehors à coups de revolver. Un sordid vrombissement emplit le ciel au-dessus de la maison. C'est l'avion de Bauraf qui s'enfuit.

Bernier étend la femme inerte sur le lit. La vieille, à la cheminée, en marmonnant d'incohérentes paroles, remue et heurte des flacons. Une odeur d'éther explose silencieusement et emplit, d'un coup, toute la chambre. On dirait que la flamme de la lampe s'avive comme pour l'aspirer.

Bernier, lui, a pris son fils, farouchement, contre sa poitrine. L'enfant se plaint : « Tu me fais mal, papa »

Mais l'homme ne l'entend point et gémit, tragique : « Les voilà... adieu, mon gosse... les voilà !... c'est fini... je ne pouvais plus lutter... les voilà !... Adieu, mon petit chéri !... »

La vieille s'empresse auprès de la malade.

— Madame... madame... répondez-moi !

(A suivre)